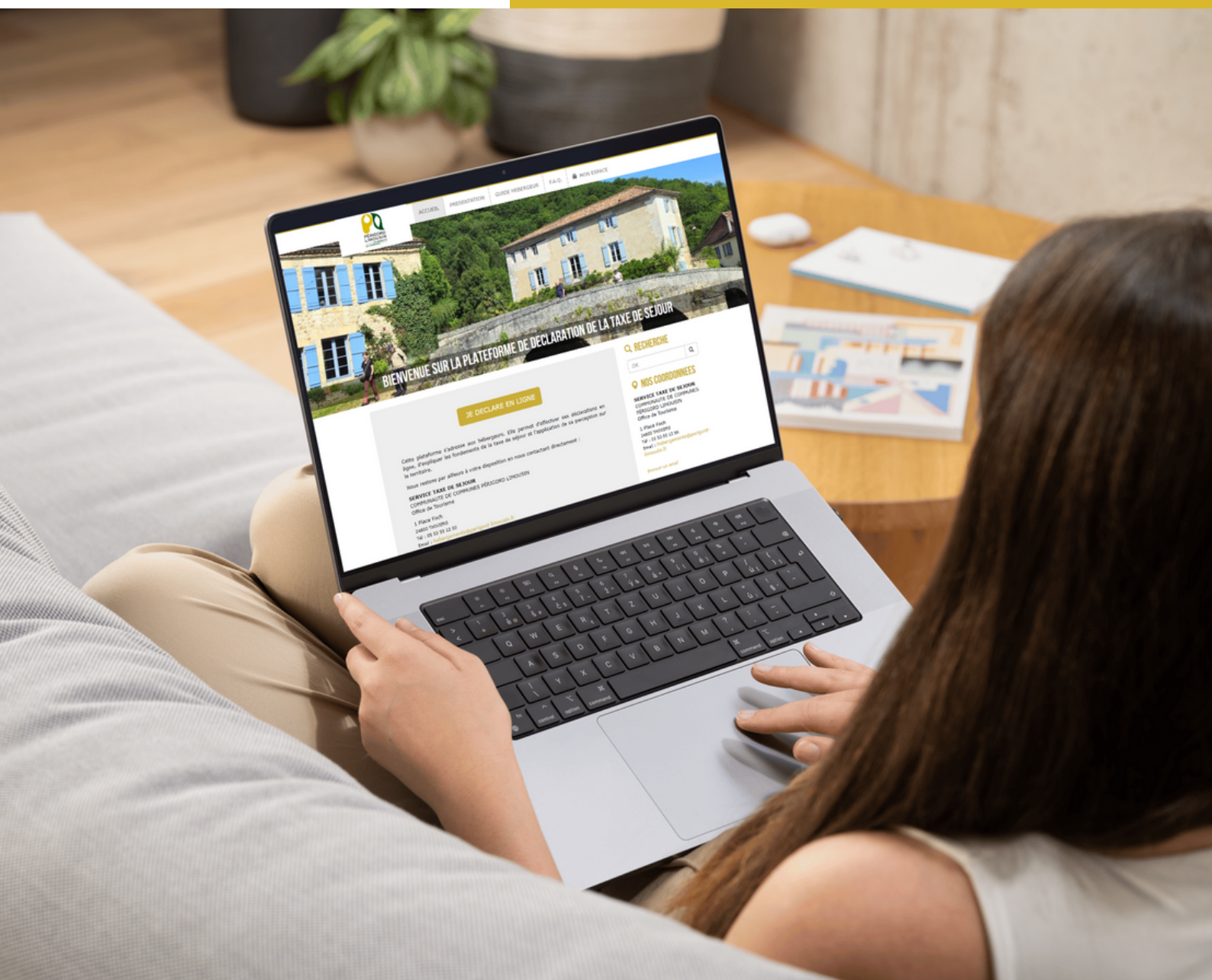


LA TAXE DE SÉJOUR

MANUEL D'UTILISATION
Portail hébergeur



1- Introduction

La taxe de séjour est collectée durant toute l'année civile (du 1er janvier au 31 décembre) par l'ensemble des hébergeurs touristiques à titre onéreux, quel que soit leur statut, auprès de toute personne qui séjourne une nuit au moins à titre onéreux sur le territoire de la Communauté de Communes Périgord Limousin.

Les personnes ayant donné leur adresse mail et qui ont reçu leur identifiant peuvent déclarer via la plateforme informatique :

<https://tsperigordlimousin.consonanceweb.fr/>

La plateforme de déclaration vous permet également d'avoir accès à une présentation de la taxe de séjour et la législation correspondante.

2- La plateforme

Accueil :

Cette page reprend toutes les informations concernant la déclaration de la taxe de séjour et son application.



2- La plateforme

La page présentation :

Cette page vous présente la Taxe de Séjour ainsi que vos obligations en tant qu'hébergeur.



La page guide hébergeur :

Cette page vous présente un guide de la Taxe de Séjour



2- La plateforme

La page F.A.Q. :

Cette page vous propose une foire aux questions.



La page Mon espace :

Pour accéder à votre espace de déclaration, vous devrez d'abord vous connecter. Cliquez sur le menu « MON ESPACE » et renseignez vos identifiants reçus par mail. Cliquez sur « Se connecter »



3- Se connecter

Tapez l'URL : <https://tsperigordlimousin.consonanceweb.fr/> dans votre navigateur. Vous arriverez sur la plateforme de déclaration.



Cliquer sur "Mon espace" et entrez votre identifiant, votre mot de passe et cliquer sur "se connecter". Ces identifiants se trouvent sur votre document "courrier plateforme déclaration".

Si vous l'avez perdu, contactez votre référent taxe de séjour : hebergements@perigord-limousin.fr

Ne pas cliquer sur "Créer son compte", tout a déjà été fait pour vous !

4- Son espace personnel

En vous connectant, vous allez avoir accès à l'onglet ci-dessous. Commençons par le premier, **vos coordonnées** :

[Déconnexion](#)

[Coordonnées](#) [Mes hébergements](#) [Déclarer un meublé](#) [Déclarer](#) [Mes déclarations](#)

Nom

Prénom

Adresse

19 rue Dupont
19100 BRIVE LA GAILLARDE

Portable

06

Email

@aloe-tourisme.com

Modifier mon mot de passe

J'ai pris connaissance de ces informations et déclare qu'elles sont conformes et exhaustives. En cas d'erreur ou de modification, je m'engage à contacter le service Taxe de séjour par téléphone ou grâce au bouton "Signaler une erreur" ci dessous.

[SIGNALER UNE ERREUR](#) 

C'est ici que vous trouvez vos coordonnées, renseignées auprès de la Communauté de Communes. En cas de changement ou erreur, n'hésitez pas à le signaler grâce au bouton "signaler une erreur" en bas à droite. Attention, l'adresse doit correspondre à votre lieu de résidence principale et non celle de votre hébergement (sauf ceux au sein d'une résidence principale).

Mes hébergements :

C'est ici que vous pouvez visualiser les hébergements que vous possédez et qui ont déjà été renseignés. Pour toute erreur, vous pouvez également utiliser le bouton "signaler une erreur".

[Déconnexion](#)

[Coordonnées](#) [Mes hébergements](#) [Déclarer un meublé](#) [Déclarer](#) [Mes déclarations](#)

Votre période d'ouverture est la période durant laquelle votre logement peut être loué.
Si aucune date de fermeture n'est prévue, vous pouvez saisir une période du 1er janvier au 31 décembre.

Hébergement	Type	Classement	Capacité maxi	Période d'ouverture
Residence ALOA 19 rue F Delmas 19100 BRIVE LA GAILLARDE Email : alban@aloe-tourisme.com N° d'enregistrement : 1903100001653	Meublés de tourisme	Non classé	2	

J'ai pris connaissance de ces informations et déclare qu'elles sont conformes et exhaustives. En cas d'erreur ou de modification, je m'engage à contacter le service par téléphone ou grâce au bouton "Signaler une erreur" ci dessous.

[SIGNALER UNE ERREUR](#) 

4- Son espace personnel

Déclarer la taxe (cas n° 1) :

Ce tableau correspond aux **hébergements classés**, aux chambres d'hôtes et aux gîtes de groupes, avec le tarif qui vous concerne. Dans ce tableau, il faut saisir uniquement le nombre de nuitées totales et de personnes logées.

Collecte directe par l'hébergeur

Description	Nombre de nuitées
Plein tarif ⓘ	x 2.64 €
Exonérées ⓘ	x 0 €
Taxe additionnelle départementale	dont 10%
Nombre de personnes logées	
Justificatif Votre registre du logeur	Titre : Justificatif_logeur_ Choisir un fichier Aucun fichier choisi
Total 0 nuitée - 0.00 €	

Collecte par une plateforme ⓘ

Plateforme	Nombre de nuitées	Montant collecte plateforme
Abritel Collecte directe par la plateforme	x 2.64 €	0 €
Airbnb Collecte directe par la plateforme	x 2.64 €	0 €
Booking Collecte directe par la plateforme	x 2.64 €	0 €
Gîtes de France Collecte directe par la plateforme	x 2.64 €	0 €

€ Déclarer

Retour

Comment faire ?

L'astuce est de faire **Nb nuits x nb de personnes assujetties** pour chaque location du mois, puis additionner.

Exemple :

- Résa 1 : 10 nuits x 2 personnes = 20
- Résa 2 : 15 nuits x 4 personnes = 60
- Résa 3 : 5 nuits x 3 personnes = 27

20 + 60 + 27 = 107 nuitées totales

4- Son espace personnel

Faites ensuite de même pour les exonérés (s'il y en a eu) :

- Résa 1 : 10 nuits x 1 exo = 10
- Résa 2 : 15 nuits x 1 exo = 15

10 + 15 = 25 nuitées totales

En suivant cet exemple, nous obtenons ce tableau :

Collecte directe par l'hébergeur

Description	Nombre de nuitées
Plein tarif ⓘ	107 x 2.64 €
Exonérées ⓘ	25 x 0 €
Taxe additionnelle départementale	dont 10%
Nombre de personnes logées	11
Justificatif Votre registre du logeur	Titre : Justificatif_logeur_ Choisir un fichier Aucun fichier choisi
Total 132 nuitées - 48.15€	

Collecte par une plateforme ⓘ

Plateforme	Nombre de nuitées	Montant collecte plateforme
Abritel Collecte directe par la plateforme	0 x 2.64 €	0 €
Airbnb Collecte directe par la plateforme	0 x 2.64 €	0 €
Booking Collecte directe par la plateforme	0 x 2.64 €	0 €
Gîtes de France Collecte directe par la plateforme	0 x 2.64 €	0 €

€ Déclarer

Retour

Pour les réservations via les plateformes juste en dessous, le principe est le même sauf que vous ne renseignez que les nuitées des assujettis.

Rien à déclarer pour certains mois ? Cliquez simplement sur le bouton bleu "Aucune location" puis le vert "Déclarer" pour faire une déclaration à 0 !

4- Son espace personnel

Déclarer la taxe (cas n° 2) :

Ce tableau correspond aux **hébergements sans ou en attente de classement**, excepté les hébergements de plein air. N'ayant pas de tarif fixe, le tableau est différent :

Plateforme	Début	Fin	Nbre d'assujettis	Nbre d'exonérés	TSU	TOTAL
	jj/mm/aaaa	jj/mm/aaaa			0.88 €	--
			nombre de nuits : 0		nuitées taxées : 0	
2SD TRIMESTRE 2023 - TOTAL À REVERSER						--

Vous pouvez effectuer votre déclaration mais une fois enregistrée elle ne sera plus modifiable, la période de déclaration étant dépassée.

[€ Déclarer](#) [Retour](#)

Tarif non-fixe = montant de taxe de séjour différent pour chaque réservation.
Ce tableau nécessite de faire **une ligne par réservation**. Commençons :

Plateforme



Cette case renseigne le type de réservation. Laisser en blanc pour une réservation en direct. Sinon, faire dérouler pour sélectionner la plateforme concernée.

Début Fin

Utiliser le calendrier pour renseigner les dates de la réservation.

Nbre d'occupants Nbre d'assujettis Nbre d'exonérés

Mettre le nombre d'occupants total et celui des assujettis. Les exonérés sont calculés et s'affichent automatiquement.

4- Son espace personnel

Déclarer la taxe (cas n° 2) suite :

Tarif
logement HT
€ / nuit



Renseigner le prix de la nuitée pour votre hébergement, sans tenir compte du nombre de personnes logées.

TSU TOTAL

1.65 €	14.85 €	⊛
-----------	------------	---



Ces 2 infos seront générées automatiquement une fois la ligne validée.



Cliquer sur ce bouton pour valider la ligne

Nous obtenons un tableau pouvant ressembler à ceci :

Plateforme	Début	Fin	Nbre d'occupants	Nbre d'assujettis	Nbre d'exonérés	Tarif logement HT € / nuit	TSU	TOTAL	
	14/08/2023 nombre de nuits : 3	17/08/2023 nuitées taxées : 9	5	3	2	150	1.65 €	14.85 €	⊛
Abritel	21/08/2023 nombre de nuits : 1	22/08/2023 nuitées taxées : 3	3	3	0	150	2.75 €	8.25 €	⊛
	jj/mm/aaaa nombre de nuits : --	jj/mm/aaaa nuitées taxées :					--	--	✓
3ÈME TRIMESTRE 2023 - TOTAL À REVERSER								14.85 €	i

En validant la ligne, une nouvelle ligne est générée en dessous de la première.
Répéter l'opération jusqu'à avoir terminé le mois.
Cliquer enfin sur le bouton vert "Déclarer"

Rien à déclarer pour certains mois? Cliquez simplement sur le bouton bleu "Aucune location" puis le vert "Déclarer" pour faire une déclaration à 0 !

4- Son espace personnel

Déclarer la taxe (cas n° 3) :

Si votre hébergement est **non classé**, l'affichage est le suivant :

Nombre de nuitées Nombre total de nuitées louées	
Nombre d'occupants Nombre total de personnes logées	
Nombre d'assujettis Nombre total de personnes assujetties (non exonérées)	
Taxe de séjour collectée sur la période	€
Justificatif Votre registre du logeur	Titre: Registre_logeur_ Choisir un fichier Aucun fichier choisi

€ Modifier la déclaration

Retour

5- Mes déclarations

Cet onglet répertorie tous les mois que vous avez déclaré jusqu'ici.

2EME TRIMESTRE 2022

Total : 4,20 €

Reste à régler : 4,20 €

Hébergement	Date déclaration	Période de déclaration	Montant	Modifier	Reçu
La petite maison dans la prairie	13/04/2022	2eme trimestre 2022	4,20 €		



Ce logo indique que votre état récapitulatif de déclaration pour le trimestre a été généré. Il suffit de cliquer dessus pour l'obtenir sous format PDF



- Ce logo indique que votre état récapitulatif des sommes à payer pour le trimestre a été généré. Il suffit de cliquer dessus pour l'obtenir sous format PDF.
- Il sert de comparatif lorsque vous recevez l'avis des sommes à payer du Trésor Public, afin d'éviter toute erreur.
- Si vous avez déclaré à 0, il restera gris au lieu de devenir bleu.

Sur la page suivante, vous trouverez une explication pour utiliser la calculatrice en ligne, disponible depuis la page d'accueil de la plateforme de déclaration. Un outil très pratique pour vos devis et vos factures !

6- Calculatrice en ligne

Sélectionner le pourcentage ou saisir le tarif correspondant à la valeur en vigueur

Simulation de la taxe de séjour 2026 ▾



Sélectionner l'année concernée

1

CLIQUEZ SUR LE TARIF OU LE POURCENTAGE ci-dessous

Catégories d'hébergements	Tarif
Palaces	2.48 €
Hôtels de tourisme 5 étoiles, résidences de tourisme 5 étoiles, meublés de tourisme 5 étoiles	1.65 €
Hôtels de tourisme 4 étoiles, résidences de tourisme 4 étoiles, meublés de tourisme 4 étoiles	1.35 €
Hôtels de tourisme 3 étoiles, résidences de tourisme 3 étoiles, meublés de tourisme 3 étoiles	1.09 €
Hôtels de tourisme 2 étoiles, résidences de tourisme 2 étoiles, meublés de tourisme 2 étoiles, villages de vacances 4 et 5 étoiles	0.75 €
Hôtels de tourisme 1 étoile, résidences de tourisme 1 étoile, meublés de tourisme 1 étoile, villages de vacances 1, 2 et 3 étoiles, chambres d'hôtes, auberges collectives	0.75 €
Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 3, 4 et 5 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, emplacements dans des aires de camping-cars et des parcs de stationnement touristiques par tranche de 24 heures	0.55 €
Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 1 et 2 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, ports de plaisance	0.22 €
Tout hébergement sans classement à l'exception des hébergements de plein air. Pourcentage entre 1 et 5%. Tarif plafonné à 2.48 € (dont ajout de taxe additionnelle : 0.23 €, après calcul du tarif)	
*Taux par personne par nuitée hors taxe additionnelle	
5.00 % *	
Tout hébergement en attente de classement ou sans classement non inclus dans les natures 1 à 9. Pourcentage entre 1 et 5%. Tarif plafonné à 2.48 € (dont ajout de taxe additionnelle : 0.23 €, après calcul du tarif)	
*Taux par personne par nuitée hors taxe additionnelle	
5.00 % *	

Cliquer sur le tarif de l'hébergement qui vous concerne

2

SAISISSEZ vos informations

Calcul du montant à percevoir

Taux appliqué	5.00 % *
Prix de la nuitée en € HT du logement :	150
Nombre de nuits :	2
Nombre d'occupants :	4
	2

Remplir avec les infos de votre réservation



**4 NUITÉES SOIT 8.28 €
DONT 10% DE TAXE ADDITIONNELLE (0.76 €)**

Le montant se calcule automatiquement



Lorsque vous souhaitez quitter votre espace,
cliquez sur « Déconnexion » pour vous déconnecter.